2023/44

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 Juin 2023

Le huit juin deux mil vingt-trois dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 1er juin 2023

Membres présents :
M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, M. AUBER François, Mme MICHONNET Pascale, Mme MAILLARD Martine, Mme RACINE Claire, M. LEMAISTRE Alain, Mme CHARDEY Brigitte, M. LE CORRE Gérald, Mme PIERRE Angélique,
Absents excusés :
Mme GEHAN Danielle, M. COULTOUKIS Vassili, M. COURSEAUX Pierrick, M. LEFEVRE Christophe, Mme LECUYER Marie-Hélène,
Madame MAILLARD Martine est désignée pour remplir cette fonction.
Auxiliaire de séance **:** Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 10

Votants : 10
Procurations : 0

Convocation
1ER Juin 2023

Délibération Numéro

2023.08.06.08

Objet :

GARDERIE PERISCOLAIRE

TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

GARDERIE : TARIFS 2023-2024

Monsieur le Maire présente les tarifs de la garderie actuellement en vigueur.

Le conseil municipal propose maintenir les tarifs actuels pour l'année scolaire 2023-24.

Tarifs garderie 2023/2024

- Quotient familial < 900€ => 1.00€ par demi-heure
- Quotient familial entre 900€ et 1 500€ => 1.60€ par demi-heure
- Quotient familial > 1 500.00€ => 1.70€ par demi-heure

- Adhésion de 15.00€ par année et par enfant pour l'adhésion au CLSH.
- Goûter = 0.60€

Le règlement intérieur reste inchangé.

***Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents* (10 voix pour).**

→ Approuve les tarifs de la garderie pour 2023-2024 ci-dessus énumérés.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire

Gérard CAPOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-217600907-20230608-2023080608-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/06/2023
Affichage : 12/06/2023
Pour l'autorité compétente par délégation